

000052

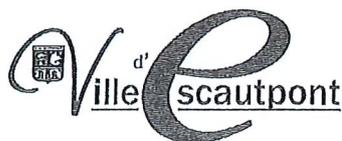
Envoyé en préfecture le 19/08/2023

Reçu en préfecture le 19/08/2023

Publié le

ID : 059-265902072-20230819-52\_2023-DE

S<sup>2</sup>LOW



# MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord  
Arrondissement de Valenciennes  
Canton d'Anzin

## OBJET :

**ASSOCIATION  
«ECHOSPONT»**

**SUBVENTION DE  
DEMARRAGE.**

Date de la convocation  
Le 17 juin 2023

Nombre de conseillers en  
exercice : 27

Délibération rendue exécutoire  
transmise en Sous-Préfecture le  
19 Juin 2023  
publiée ou notifiée le  
22 Juin 2023  
Document certifié conforme,  
Le Maire,



## REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT**  
-----

**Séance ordinaire du 23 JUIN 2023**  
-----

*L'An Deux Mille Vingt Trois, le Vint Trois Juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée par voie dématérialisée sur le site internet de la Commune, conformément à la loi.*

**Etaient présents :** Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Raphaël KRUSZYNSKI, Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET, M. Jean-Luc FRERE (présent jusqu'à 20 h 40), Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY, Mme Catherine ROLY-EL HIBA, M. Michel RENARD, M. Jean-Claude LIETARD, M. Jean-Luc BULENS, Mme Sylviane DEBOSZ, M. Daniel HERLAUD, M. Didier MARMIGNON, Mme Corinne WISNIEWSKI-BRICOUT, Mme Monique PASSET, M. Benjamin LECLERCQ, M. Cédric LATOUCHE.

**Excusés :** M. Jean-Luc FRERE (à partir de 20 h 40, pouvoir à M. Jean-Luc BULENS) M. Patrick LATOUCHE (pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI), Mme Nathalie DELHAYE-REVEL (pouvoir à M. Benjamin LECLERCQ) Mme Annie NOTELET (pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE), Mme Patricia DURIEUX-PATRIS (pouvoir à Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY), Mme Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM (pouvoir à Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET), Mme Sandrine PONCHANT-CODET (pouvoir à M. Daniel HERLAUD), M. Romuald CHANTREL (pouvoir à Mme Monique PASSET), Mme Virginie BERNUS (pouvoir à Mme Sylviane DEBOSZ), Mme Tiffanie SURIA (pouvoir à M. Michel RENARD).

**Absents :** M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.

**Secrétaires de séances :** Mmes Monique PASSET et Catherine ROLY-EL HIBA

*Madame le Maire informe l'Assemblée qu'une nouvelle Association Escautpontoise « ECHOSPONT » - représentée par Monsieur Jean-Michel LENGLET – président, dont le siège social, sis 26 rue du Vieux Cimetière à ESCAUTPONT, a été créée en avril 2023.*

*Elle explique au Conseil Municipal que cette association à but non lucratif :*

- *Est régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 relative au contrat d'association.*
- *A pour objet :*
  - *L'apprentissage du chant par des exercices respiratoires, positionnement du corps et de la voix, avec l'ambition de le mettre à portée de tous, participant ainsi à la dynamique culturelle musicale.*
  - *La promotion de la musique et du chant par des échanges culturels en France ou dans un cadre international.*
  - *La diffusion du patrimoine de musique et de chant par des manifestations culturelles, notamment sous la forme de concerts avec le cas échéant, des solistes et instrumentalistes.*
  - *Toutes autres activités culturelles ou de loisirs favorisant l'épanouissement de la vie collective et musicale de ses membres.*

*Subséquent, Madame le Maire indique à l'Assemblée que Monsieur Jean-Michel LENGLET - Président de ladite Association a présenté un état de dépenses prévisionnelles et sollicite une subvention exceptionnelle, nécessaire au démarrage de l'Association précitée.*

*A cet effet, elle propose au Conseil Municipal d'octroyer à l'Association « ECHOSPONT », une subvention exceptionnelle de 600 € (SIX CENT EUROS).*

*LE CONSEIL MUNICIPAL ;*

*OUI L'EXPOSE DE MADAME LE MAIRE ;*

*APRES EN AVOIR DELIBERE ;*

*A L'UNANIMITE ;*

000052

Envoyé en préfecture le 19/08/2023

Reçu en préfecture le 19/08/2023

Publié le

ID : 059-265902072-20230819-52\_2023-DE

S'LO

*DECIDE d'allouer à l'Association « ECHOSPONT » représentée Monsieur Jean-Michel LENGLET – Président, une subvention exceptionnelle d'un montant de 600 € (SIX CENT EUROS).*

*INSCRIT les crédits nécessaires au budget communal.*

*Fait en séance les jour, mois et an que dessus.*

*Pour extrait conforme,*

*Le Maire,*



*J. LEGRAND-DELHAYE.*

*Les secrétaires de séance,*



*Mme Monique PASSET*



*Mme Catherine ROLY EL HIBA*